239.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Rapport de deux observations, communiquées à l'academie royale de chirurgie, par mr Schever mtre en chirurgie à St germain en Laye.

la 1ere de ces observations, a pour objet, un engorgement du testicule droit, survenu après la suppression d'un écoulement, qui durait depuis 3 mois, lequel engorgement s'est terminé par suppuration; ce que mr. Scheler, lors de la 1ere visite, reconnut: le malade ne voulut pas consentir à ce qu'on fit l'ouverture de cet abcès, dont la matière, assés abondante et sanieuse, se fit jour quelquetems après, par plusieurs petites ouvertures. on appliqua sur la tumeur, une emplatre d'ongt. de la mere et un cataplasme émollient, et on administra intérieurement la panacée mercurielle; ces moyens procurerent le degorgement du testicule, et alors, toutes les ouvertures qu'avait faite le pus, furent remplies, par des végétations en forme de champignons, dont la nature fut connuë et sur lesquelles on appliqua des plumaceaux trempés dans le baume de fioraventi, pour les réprimer. ces premieres végétations ayant été arrachées par le malade, il en reparut de nouvelles qui furent pansées comme les premieres. peu de tems après, le testicule etant ~~fut~~ presque reduit, ~~à peu de chose près~~, à son volume naturel, et les végétations ~~etant~~ presque reprimées, le médecin conseilla de barbouiller les restes de ces végétations, avec le beurre d'antimoine liquide, ce qui en procura la chute, sans qu'il soit survenu aucun accident: enfin les petits ulceres du scrotum furent pansé avec la charpie séche et le malade parfaitement guéri.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 34 no 140

la maladie qui fait le sujet de cette observation la cause et ses suites ne presentent rien qui ne soit bien connu, et sous ce rapport elle ne peut etre d'aucune utilité : ce n'est point aussi sous ce point de vue que l'auteur la considere principalement ; ce qui le frape le plus, c'est que (pour achever de reprimer ces fongosités, qui l'étaient en grande partie) ayant mis en usage le beurre d'antimoine qu'avait conseillé le Médécin # il ne soit point survenu d'inflammation ni d'autres accidens, dou il tire cette conséquence, qu'il parait que les végétations de cet organe perdent toute irritabilité (il a voulu sans doute dire ~~[illegible]~~ sensibilité) surtout dit il, lorsque les vaisseaux sont depouillés de leur membrane albuginée (comme s'il etait possible qu'il en arrivat autrement) qui etant d'une texture ferme et solide et par conséquent très irritable : ce raisonnement physiologique est contraire aux loix de l'œconomie animale, car l'irritabilité est d'autant moins grande, que les parties qui ont cette propriété, et ce ne sont pas les membranes, ont moins de densité &c. pour la sensibilité dont il doit etre question, elle n'existe dans les corps qu'à raison des nerfs qui s'y distribuent et ce ne sont pas ses plus solides qui en recoivent le plus. elle ne suit point aussi les loix de la densité ou plutot, elle n'existe pas dans les corps à raison de leur ~~densité~~ mais ~~à raison~~ des nerfs qui s'y distribuent et qui y entrent comme principe constitutif mais je m'arrete et reviens à l'observation ~~de mr schele~~r.

C'est que dis je
et qu'il regardait comme contr-aires aux principes de l'art

Mr Scheler n'aurait pas du borner ses reflexions à cette seule remarque physiologique ; en communiquant à l'academie, un cas de chirurgie pra-tique, pour lequel il avoue avoir, il a employe un ~~moyen~~ remede contraire aux préceptes de l'art, il laisse seulement entrevoir qu'il admet ce moyen, qui dit il, n'a produit aucun accident

pour peu qu'on réfléchisse sur la Nature du Médicament, sur ses effets on sera bientot persuadé que ce remede ne peut satisfaire à l'indi-

l'indication de cette maladie et doit produire des accidens ce que prouve l'observation comme nous l'observerons plus bas:

l'indication à remplir dans ce cas est de s'opposer à cette espece de vegetation ~~de [illegible]~~ des vaisseaux du corps du testicule et à reprimer celle qui se presente au dehors sous toute sorte de forme, tantot sous celle d'une Matiere grisatre † ~~tantot~~ d'autrefois sous celle d'une chair grisatre †† &c mais non de ~~les~~ detruire les vegetations vasculaires:

† petit acad. de ch. tom. 4. p. 323.
†† Morand opusc. de chir. 2e ptie. p. 172.

je ne repeterai point icy quels sont les suites de cette destruction; personne n'ignore les remarques tres judicieuses de mr <u>petit</u> sur cet accident. il me suffira donc de rappeller que le beurre d'antimoine, produisant la destruction des parties sur lesquelles il est appliqué ne doit point etre appliqué sur celles qu'on a interet de conserver et que pour cette seule seule raison il doit etre rejetté: nous terminons nos remarques par observer qu'il est avantageux pour le malade qu'on ait employé ce Medicament que lors que les vegetations etaient presque reprimées, puis qu'il aurait vraisemblablement ~~detruit~~ tous les vaisseaux qui les formaient comme il en detruisit le reste ce qui est un accident:

2e observation

Dans la 2e observation, il est question d'une dame sujette à des retours frequens d'esquinancie, dont on attribue la cause à un gonflement de l'amygdale gauche, produit par une concretion pierreuse: mr <u>scheler</u> ayant eté mandé, le 6 mars 1776, pour donner les soins à cette Dame, attaquée alors de cette maladie, observa, que le pouls etait fort elevé, frequent, la respiration laborieuse, la bouche ~~fort~~ enflammée et l'amygdale

gauche

gauche très gonflée ; deux saignées du bras, un gargarisme rafraichissant, des lavemens émolliens et de l'eau de poulet furent administrés avec avan-tage, la déglutition devint moins laborieuse et on profita de ce calme pour faire prendre à la malade 2 gr. de tartre stibié, pour debarasser les ires voyes et favoriser la résolution. le gonflement de la glande persista ; le 5e jour, la malade y ressentit des douleurs lancinantes et le 8e il en sortit environ deux onces de pus sanguinolent et une concrétion pierreuse, semblable à un gros grain de verjus, ce qui procura le dégorgement de la glande, soulagea beaucoup la malade qui fut guérie peu de tems après

d'après ce fait, dit mr. Scheler, quoiqu'il ne soit pas unique, ne peut-on pas conjecturer que les engorgemens rebels des amygdales dependent plus souvent de la présence d'un calcul, qu'on ne la crû jusqu'à ce jour ? le raisonnement n'est pas juste mais le fait est vraisemblable et presque démontré par les observations de mr Caqué qui a fait cette même réflexion avant mr Scheler. ne conviendrait il pas, ~~de~~ continue l'auteur, de s'assurer si l'engorgement de ces glandes pour lequel on en fait la rescision, ne serait produit par une concrétion calculeuse ? car dans ce cas au lieu de cette rescision on ferait seulement l'ouverture de la glande avec le pharingotome (opération qu'il appelle vraye pharingotomie) et l'extraction du calcul avec une petite pince ! par cette opération on guerirait promptement et on préviendrait les retours de cette maladie. #

la 13 obs. du Mem. de m. Louis (l. c.) pour mr Caqué prouve le contraire cette opération dit mr Caqué n'empeche pas le retour des maux de gorge frequens (l. c.) p. 471. tom. V.

Si mr Scheler eut consulté la dissertation de M. Louis sur les maladies de la bouche, comme celle sur les concrétions calculeuses de la Matière dont il a tiré ainsi ce qu'il dit du méchanisme de la formation des concrétions formées par des liqueurs soustraites à l'action des vaisseaux. il aurait trouvé dans le §. IV. de cette excellente dissertation un recueil de faits des plus intéressans sur la maladie qui fait le sujet de son observation il aurait appris en même tems que son observation ne présente rien de particulier : l'académie ne peut donc que louer son zèle et l'engager à travailler.

Ce jeudy 12 juillet 1781. L'héritier